Point sur le projet d'amélioration de la qualité de l'eau traitée

Dossier de

de /> la rédaction de H2o October 2012

Le gouvernement a signé en février 2012 un accord de garantie avec la Banque africaine de développement pour un crédit de 32, 45 millions d'euros (soit prÃ"s de 65 millions de dinars tunisiens) accordé à l'Office national de l'assainissement. Le projet d'amélioration de la qualité de l'eau traitée concerne 30 stations d'épuration réparties à travers 17 gouvernorats. Son coût total est de 37 millions d'euros, soit l'équivalent de prÃ"s de 74 millions de dinars tunisiens.

Le projet qui

sera r©alisé sur la période s'étalant de 2012 à 2016 vise à fournir une meilleure qualité d'eau traitée selon les normes en vigueur et permettra d'irriguer 5 000 hectares de pA©rimA"tres agricoles tout en prA©servant des conditions environnementales ad\(\tilde{A} \) Quates au profit de 3.9 millions d'habitants. Parmi les composantes dudit projet, la réhabilitation des structures de traitement des eaux dans les stations d'épuration concernées en plus des réseaux de drainage des eaux usées qui en dépendent. Le crédit va permettre d'acquérir du matériel d'exploitation dont une partie est réservée au traitement de la boue. Des systà mes de contrà le et de suivi à distance seront également installés pour maîtriser les opérations de traitement dans des conditions normales et éviter tout dysfonctionnement. Dans la foulée, les capacités de l'Office en termes d'études, de suivi des travaux et d'exploitation feront l'objet d'un renforcement. Ce projet va donc permettre d'élargir l'utilisation de l'eau épurée pour ne pas se limiter à l'irrigation des espaces verts. Des parcelles agricoles ont besoin durant certaines périodes de l'année de quantités importantes d'eau qui ne sont pas toujours disponibles et dont le prix n'est pas toujours A la portA©e de l'agriculteur. Grâce à ces nouvelles ressources, il sera possible de mettre à la disposition des agriculteurs dans différents gouvernorats des quantitA©s d'eau d'une qualitA© acceptable pour l'irrigation de certaines cultures.

Chokri Gharbi, La Presse (Tunis) - AllAfrica 07-10-2012